Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande

Band: 79 (1953)

Heft: 20

Sonstiges

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 27.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

En appelant à siéger au Comité central, en remplacement de M. Rölli déclinant toute réélection, M. C. Seippel, ingénieur, directeur de la S.A. Brown-Boveri, à Baden, les membres de la société marquèrent également le désir de voir accorder aux représentants des ingénieurs de l'industrie une place plus grande que par le passé.

Par ailleurs, aucune mutation n'intervint cette année dans la direction de la S.I.A. dont M. E. Choisy fut acclamé président central pour une nouvelle période de deux ans.

Deux personnalités furent nommées membre honoraire, distinction suprême qu'accorde exceptionnellement la S.I.A. suisse; soit M. le Dr h. c. O. Ammann, ancien élève de l'Ecole polytechnique fédérale, connu universellement comme constructeur de ponts, établi aux Etats-Unis depuis de nombreuses années et ayant brillamment honoré à l'étranger la technique suisse; et M. le Dr A. Stucky, ancien élève de l'E.P.F., professeur de travaux hydrauliques à l'Ecole polytechnique de l'Université de Lausanne et directeur de cette école, la S.I.A. marquant par ce dernier geste d'une part l'estime de ses collègues pour un constructeur de barrages dont les qualités exceptionnelles sont appréciées bien au-delà de nos frontières, et la reconnaissance envers celui qui, au cours de ces dernières années, donna une impulsion considérable au développement de l'Ecole qu'il dirige.

En marge des séances de la 63º assemblée générale, les participants à ces manifestations visitèrent avec un très grand intérêt les travaux d'aménagement hydro-électrique de la Maggia, dont les auteurs et réalisateurs se mirent aimablement à leur service.

Le banquet et la soirée qui suivirent avaient été, comme toutes choses du reste, fort bien organisés par nos collègues tessinois, singulièrement par un Comité ad hoc présidé par M. O. Pisenti, architecte.

Notre confrère la Rivista tecnica avait tenu a publié un remarquable numéro spécial dont un élément des plus intéressants était un article signé de la plume de son rédacteur, M. Beretta-Piccoli, sur «Architetti ticinesi nel monde».

Dans une belle conférence, M. le professeur B. Pedrazzini parla de l'émigration tessinoise, faisant apparaître de manière éclatante le rôle parfois éminent joué à l'étranger par nos compatriotes de langue italienne et toutes les richesses dont leur pays bénéfica grâce à l'effort inlassable de ses habitants sur sol étranger.

Lorsque dimanche 27 septembre, le président central déclara close la 63^e assemblée générale, chacun s'estima enchanté par son séjour à Locarno et fort satisfait des décisions prises et des choses vues ; c'est dire que nos collègues tessinois avaient bien mérité de la S.I.A., car le temps resté couvert et pluvieux n'avait en rien collaboré à ce réel succès.

D. BRD.

Sentence d'un Conseil d'honneur de la S. I. A.

concernant M. Guido Bonzanigo, ingénieur, directeur de l'Institut technique supérieur de Fribourg.

Le 24 avril 1953, le Conseil d'honneur des sections de La Chaux-de-Fonds - Le Locle, de Neuchâtel et de Fribourg, a prononcé la sentence suivante :

« Exclusion de M. Guido Bonzanigo de la Société suisse des ingénieurs et des architectes, avec publication de la sentence dans les organes professionnels. »

Par cette sentence, le Conseil d'honneur a donné suite à une plainte du Comité central de la S.I.A. du 2 juillet 1951. Dans ses motifs, le Conseil d'honneur dit:

« Il est rappelé que le Comité central, dans sa plainte du 2 juillet 1951, constate que l'Institut technique supérieur de Fribourg décerne depuis de nombreuses années un titre d'ingénieur spécialiste sur la base d'un enseignement par correspondance et d'examens passés sans aucun contrôle officiel. L'activité de cet institut, tant par la propagande qu'il diffuse que par les titres et diplômes qu'il décerne, nuit au renom des ingénieurs suisses. Le fait de diriger cet institut est contraire aux principes de correction professionnelle qui lient les membres de la S.I.A.

» Les membres du Conseil d'honneur, après avoir entendu les parties, ont acquis la conviction que M. Bonzanigo, membre de la S.I.A., n'entend nullement changer les méthodes pratiquées jusqu'ici dans son institut. Une demande de supprimer le titre d'« ingénieur » dans les diplômes décernés, et le mot « supérieur » dans la dénomination de l'Institut, a été refusée catégoriquement. De plus, aucun des arrangements proposés en cours de séance n'a été accepté. »

En conséquence, les membres du Conseil d'honneur, à l'unanimité, se basant sur l'article VIII, 11, e) des normes du Code d'honneur de la S.I.A., ont prononcé la sentence ci-dessus indiquée. Les délais de recours n'ayant pas été utilisés, ce jugement est entré en vigueur.

Le Comité central de la S.I.A.

BIBLIOGRAPHIE

La machine-outil, publié sous la direction de A.-R. Métral, professeur de mécanique au Conservatoire national des Arts et Métiers et à l'Ecole nationale supérieure de l'Armement, président du Syndicat général des industries mécaniques et transformatrices des métaux. Paris, Dunod, 8 volumes.

Le Conservatoire national des Arts et Métiers, toujours préoccupé de promouvoir les meilleures méthodes de production de qualité dans les « Arts et métiers », créa, dès 1947, le Centre d'études de l'usinage des métaux.

L'enseignement, dont les principes furent définis par une commission technique réunissant les plus éminentes personnalités de l'industrie et mis en œuvre par MM. les professeurs J. Cournot et A.-R. Métral, fut conçu, selon une méthode qui a fait ses preuves sous forme de conférences confiées aux spécialistes les plus renommés, qu'il s'agisse de constructeurs ou d'utilisateurs; le but poursuivi n'était autre que de révéler, avec l'autorité de l'expérience des conférenciers, les meilleures méthodes d'utilisation rationnelle des différentes machines-outils, machines à enlèvement des copeaux, machines à abrasion, machines à déformer,

pour les matériaux métalliques, machines à bois, et

même machines pour matières plastiques.

Après une expérience de quatre années qui a parfaitement répondu aux désirs de ses fondateurs, il est apparu que cet enseignement avait le plus grand intérêt à être plus largement diffusé sur tout le territoire: il n'existait, par ailleurs, dans la littérature technique, aucun ouvrage récent rassemblant l'en-semble des matières ainsi traitées en un véritable traité de la machine-outil.

De cette nécessité de diffusion est né le présent ouvrage qui comportera sous les signatures d'ingénieurs éminents de nombreux chapitres regroupés en huit tomes. Le lecteur y trouvera un court historique sur la machine-outil, son anatomie cinématique, ses principes de fonctionnement dynamique, enfin et surtout l'exposé des méthodes modernes d'utilisation ration-

Il ne fait aucun doute qu'un tel ouvrage sera très rapidement considéré par tous les industriels de la mécanique, comme indispensable pour leurs collaborateurs, aussi bien techniciens d'usinage que spécialistes des bureaux de méthodes et de lancement.

Généralités. Machines-outils et usinage. 1953. -Un volume 19×28 cm, xII + 336 pages, 250 figures. Prix: relié, 4400 fr. français.

Sommaire .

A.-R. Métral : Préface.

A. Garanger: Historique et situation de l'industrie de

la machine-outil dans les principaux pays.

J. Cournot et R. Farrenq: La métallurgie dans ses rap-

ports avec l'usinage des métaux.

E. Doat : La conception rationnelle du dessin des pièces de fonderie.

E. Blanpain: Etude et utilisation des outils de coupe.

H. Barat: Les fluides de coupe.

A. Plu: L'entretien des machines-outils.

Tome IV: Usinage par outils en translation. 1953. — Un volume 19×28 cm, viii + 351 pages, 625 figures. Prix: relié toile, 4600 fr. français.

R. Comte: Etude et utilisation des raboteuses.

Y. Renard: Etude et utilisation des étaux-limeurs. A. Deswarte: Etude et utilisation des mortaiseuses

M.-J. Gordon: Etude du brochage intérieur et utilisation rationnelle des machines à brocher simples et spéciales. M.-J. Gordon: Etude du brochage extérieur et utilisa-

tion rationnelle des machines correspondantes.

Les autres tomes de cet important ouvrage sont en préparation. Ils seront consacrés aux sujets suivants :

Tome II: Usinage par tours.

Tome III: Usinage par outils en rotation. Tome V: Usinage des dentures et filets.

Tome VI: Usinage par abrasion.

Tome VII: Usinage par déformation.

Tome VIII: Usinage du bois et des matières plastiques.

SCHWEIZER. TECHNISCHE STELLENVERMITTLUNG SERVICE TECHNIQUE SUISSE DE PLACEMENT SERVIZIO TECNICO SVIZZERO DI COLLOCAMENTO SWISS TECHNICAL SERVICE OF EMPLOYMENT

ZURICH, Lutherstrasse 14 (près Stauffacherplatz) Tél. (051) 23 54 26 - Télégr.: STSINGENIEUR ZURICH

Emplois vacants:

Section du bâtiment et du génie civil

1230. Technicien en bâtiment. Age: pas en dessus de 40 ans. Administration. Suisse orientale.

1234. Dessinateur en génie civil. Nord-ouest de la Suisse. 1236. Technicien en génie civil et géomètre. Bureau d'ingénieur. Suisse orientale.

1240. Technicien en bâtiment. Grisons.

1242. Technicien en bâtiment ou dessinateur. Langue maternelle française. Bureau d'architecte. Ville de Suisse

1248. Jeune dessinateur en bâtiment. Bureau d'architecte. Ville de Suisse romande.

1252. Dessinateur en génie civil. Béton armé. Bureau d'ingénieur. Zurich.

1256. Technicien en bâtiment ou dessinateur. Bureau d'architecte. Canton de Soleure.

1258. Jeune dessinateur en bâtiment. Suisse romande.

1262. Jeune ingénieur civil ou technicien en génie civil. Oberland bernois.

1268. Ingénieur civil. Bureau et chantier. Candidat de langue maternelle française sera préféré. Grande entreprise. Ville de Suisse romande.

1270. Architecte. Bureau et chantier. Grande entreprise.

Ville de Suisse romande.

1286. Dessinateur en génie civil. Suisse orientale. Sont pourvus les numéros, de 1952 : 1272, 1314, 1380, 1392; de 1953: 742, 858, 892, 1040, 1090, 1126, 1136.

Section industrielle

475. Dessinateur mécanicien. Zurich.477. Ingénieur électricien. Haute fréquence. Langues. Fabrique de petits appareils. Suisse allemande.

Ingénieur électricien ou technicien. Entreprise élec-

trotechnique. Zurich.

485. Ingénieur électricien ou technicien. Transformateurs. En outre, deux contremaîtres. Anglais. Fabrique de transformateurs. Johannesbourg (Afrique du Sud)

487. Technicien mécanicien. En outre, dessinateur méca-

nicien. Grande entreprise. Suisse orientale.

489. Jeune dessinateur mécanicien. Fabrique. Suisse romande.

491. Tech. électricien. Grande entreprise. Suisse centrale. 493. Tech. électricien, Petite mécanique. Suisse centrale.

495. Jeune technicien mécanicien. Français et anglais. Indochine.

497. Préparateur de travaux. Fabrique de machines. Nord-ouest de la Suisse.

Sont pourvus les numéros, de 1952 : 241, 243, 677 ; de 1953 : 59, 167, 281, 283, 301, 445.

Rédaction: D. BONNARD, ingénieur.

DOCUMENTATION GÉNÉRALE

(Voir page 5 des annonces)

NOUVEAUTÉS — INFORMATIONS DIVERSES

Grue à portique, capacité 25 T.

(Charpente métallique exécutée par ZWAHLEN & MAYR S. A.)

(Voir photographie page couverture.)

Les installations de manutention de la gare C.F.F. de Renens ont été complétées récemment par la mise en service d'une nouvelle grue à portique d'une capacité de 25 t permettant un transbordement aisé entre wagons et camions.

Le gabarit d'espace libre entre palées est d'environ 8 m, la hauteur libre à l'axe du crochet de levage est de 8 m également. L'engin se déplace sur une voie de roule-

ment en rails C.F.F. de 47 m de longueur.

— La charpente métallique du portique est constituée par deux poutres principales en âme pleine soudées supportant les voies de roulement en fer plat du chariot treuil. Ces poutres sont supportées d'un côté par une palée en profils composés soudés formant cadre avec les poutres, de l'autre côté par une palée articulée en fers profilés. Les deux palées sont contreventées par des treillis en K rivés.

— Dans le plan supérieur, la rigidité du portique est

assurée par deux raidissements horizontaux triangulés formant caisson avec deux poutres secondaires verticales diaphragmées; l'une d'entre elles supporte une passerelle de service avec revêtement en tôle striée.

- La cabine du grutier, exécutée en fer profilés et tôle mince, est suspendue à la palée articulée. Les différents appareils de commande y sont logés, parfaitement abrités.

Le constructeur s'est appliqué à respecter d'une façon absolue le gabarit de travail imposé, excluant en particulier tout raidissement dans l'angle du cadre.

Dès la mise en service, cet ouvrage élégant et léger s'est signalé par son excellent comportement dû à sa grande rigidité.